



SYNEP

Chantal Noisette

Déléguée Académique

☎ 06 83 36 04 39

Chantal.noisette@wanadoo.fr



COMMUNIQUE DE L'INTERSYNDICALE DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Compte tenu de la situation catastrophique de l'emploi, chez les enseignants (- 107 postes) et chez les personnels non-enseignants des établissements privés sous contrat dans l'académie de Nancy-Metz, les syndicats **FO-CFTC-CGT-CFDT-SPELC-CGC** se sont réunis en intersyndicale ce mercredi à Nancy.

Les organisations syndicales s'opposent fermement à la sempiternelle gestion purement comptable du ministère qui va provoquer, pour la première fois à la rentrée prochaine, des **licenciements secs** dans notre académie.

Depuis la rentrée 2009 nous aurons perdu 211 postes, soit l'équivalent du total des enseignants du privé d'un département comme la Meuse.

Cette politique contribue aussi à l'aggravation des conditions de travail des enseignants ; ce qui, par conséquent, affecte la qualité de la formation des élèves qui nous sont confiés : des classes de 35 à 40 élèves en lycée, la fin des dédoublements, l'impossibilité de mettre en place l'accompagnement personnalisé...

C'est pourquoi, l'intersyndicale exige **la restitution des 107 postes dès la rentrée 2011.**

Nancy, le 16 mars 2011

23 févr. 11 : CAE 1^{er} degré

- Composition de la CDE et répartition des voix
- Point sur la rentrée 2011

Il faut rendre 23 ETP dans le 1^{er} degré pour l'académie : de ce fait, grâce au nombre important (surtout en Moselle) de départs en retraite il ne devrait pas y avoir de souci pour ce mouvement.

CALENDRIER 2011
Mouvement des Maîtres du Second Degré

		ETB	CAE	DOS	DPE
Mercredi 8 décembre 2010	Envoi des dossiers de demandes de mutation (retour pour le 19 janvier 2011).		X		
Mercredi 19 janvier 2011	Retour des dossiers de demandes de mutation.	X			
Mercredi 9 février 2011	CAE Etude des demandes de mutation intra et inter académiques. Codification.		X		
Jeudi 3 février 2011	Envoi de la dotation provisoire aux établissements.			X	
Mardi 22 février 2011	Commission de concertation.			X	
Lundi 7 au Mardi 15 février 2011	1ère Partie TRM : ventilation DHG pour les contractuels, modifications ou créations de supports, 1ères propositions d'agrégats internes, maîtres en perte d'heures ou de contrat.	X		X	X
Mercredi 16 février au Mardi 15 mars 2011	Analyse des propositions des CE par le rectorat.			X	X
Vendredi 25 février 2011	Envoi par les CE à la CAE des pertes d'emploi/pertes d'heures. Début de propositions d'agrégats.	X	X		
Mercredi 16 mars 2011	CAE Etude des demandes de mutation en provenance d'autres académies. Codification.		X		
Mercredi 16 mars 2011	Publication des services vacants, des pertes d'heures, pertes de contrat pour les CE.				X
Mercredi 16 mars au Lundi 21 mars 2011	Consultation, vérification, modification, saisie des services susceptibles d'être vacants.	X			X
Mercredi 16 mars au Lundi 21 mars 2011	Fin d'envoi des agrégats par courriel ou mel au rectorat.	X			
Mardi 22 mars au Vendredi 25 mars 2011	Saisie des agrégats par le rectorat.				X
Samedi 26 mars au Mardi 29 mars 2011	Consultation, vérification par les CE avant publication.	X			X
Mardi 29 mars à midi	Fin des derniers ajustements.	X			X
Mercredi 30 mars 2011	Publication des services vacants				X
Mercredi 30 mars au Lundi 11 avril 2011	Début de la saisie des vœux par les candidats.				X
Lundi 11 avril 2011	Fin saisie des vœux par les enseignants				

Mardi 12 avril 2011	Extraction des vœux pour transmission à la CAE.				X
Mercredi 13 avril 2011	Début saisie des avis provisoires des CE sur la classification des candidats.	X			
Samedi 16 avril 2011	Fin de saisie des avis des CE au rectorat.	X			
Mardi 19 avril 2011	CAE en fonction des vœux des candidats et les avis provisoires des Chefs d'établissement.		X		
Samedi 23 avril au Samedi 14 mai 2011 à minuit	Saisie des avis définitifs des chefs d'établissement.	X			
Mardi 14 juin 2011	CCMA mouvement des contractuels				X
	Suite à la CCMA identification des services restant vacants.	X			X
Mardi 28 juin 2011	Retour des avis des CE. Si non réponse, la proposition est validée.				
Mercredi 29 juin au Samedi 2 juillet 2011	Consultation et vérification par les CE des services avant publication.	X			
Mardi 5 juillet au Mardi 16 août 2011	Publication des services vacants et saisie des vœux par les candidats lauréats de concours.				X
Mardi 5 juillet 2011	CAE bilan du mouvement - préparation de la 2ème phase.		X		
Mardi 16 août 2011	Fin de saisie des vœux par les enseignants.				X
Mardi 23 août 2011	CAE lauréats de concours + CDI		X		X
Jeudi 25 août 2011	CCMA				X

9 janvier 2011 CAE 2^{er} degré

Etude des dossiers de mutations et codification

26 janvier 2011 : CAEC

1-1 Filière « Sanitaire et social »

les décisions définitives n'interviendront que lors de la réunion de la « Commission de Concertation » qui se tiendra le 22 février prochain.

1-2 Filières STI et STL

Il y aura application de la réforme dans les établissements qui ont déjà ces filières :

1-4 Moyens d'enseignement

- l'hypothèse pour la Lorraine serait de -103 ETP !

Malgré les différents courriers, il y a peu de chance pour que cela évolue.

MUTATIONS pour l'enseignement privé sous contrat:

- pour le 1^{er} degré : les dossiers doivent être transmis pour le **25 janvier 2011**
- pour le 2^{ème} degré : date de transmission des dossiers, le **19 janvier 2011**

TRANSFORMATION DES CONTRATS DES DELEGUES ACADEMIQUES EN CONTRAT A DUREE INDETERMINE (CDI) dans l'enseignement privé sous contrat CONTRACTUALISATION DES TITULAIRES DE CDI

Les mesures de réduction de l'emploi précaire sont reconduites. Les documents sont à retirer dans vos établissements (ou contacter moi par mail) et à rendre pour le **14 janvier 2011**

Retraite pour les parents de 3 enfants

L'article 44 de la loi n°2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites prévoit une obligation pour les services administratifs compétents d'informer avant le 15 décembre 2010 les fonctionnaires civils ayant accompli quinze années de services effectifs et parents de trois enfants, du changement des règles de départ anticipé à la retraite.

8 décembre 2010 : Formiris Est

Assemblée générale de cette usine à gaz (cela n'engage que moi) qui s'occupe de la formation et la promotion professionnelles dans l'enseignement catholique et qui par l'étendue de son territoire (Alsace, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine) dépense beaucoup d'argent en frais de gestion.

1^{er} décembre 2010 : CAEC Annulée à cause des intempéries.

- L'accompagnement éducatif en collège 2010/2011
- Compte rendu de la réunion des Secrétaires Généraux/ Présidents de CAEC du 8 novembre
- Préparation de la rentrée 2011
- Rencontre avec Eric de LABARRE reportée au 16 décembre 2010

Monsieur Chambat , directeur actuel de La Miséricorde (Metz) remplacera Monsieur Maire à la Direction Diocésaine de Moselle.

6 octobre 2010 : CAEC

Point sur la rentrée

Perspectives pour la préparation de la rentrée 2011 et des suivantes.
Réflexion prospective pour l'Enseignement Catholique de Lorraine.

Bilan du mouvement

20 septembre 2010

Les candidatures, demandes, formulaire et pièces justificatives, pour la

- CLASSE EXCEPTIONNELLE POUR LES PEGC HORS CLASSE (uniquement ceux aux 7^{ème} échelon)
- HORS CLASSE DES CERTIFIES P EPS PLP au 7^{ème} échelon et suivants
- APPEL A CANDIDATURES A LA HORS CLASSE DES AGREGES ayant atteint le 7^{ème} échelon

Doivent être adressés, sous couvert du chef d'établissement, au Rectorat pour le 20 Octobre 2010

23 août 2010 : CAE 2^{ème} degré

Etude des lauréats de concours

Etude des contractualisables (CDI 6ans)

18 août 2010 : CAE 1^{er} degré

8 juillet 2010 : CCMA

Etude des propositions de la CAE et nomination des maîtres.

Avis pour la nomination des maîtres à l'échelle de rémunération AE

6 juillet 2010 : CAE 2^{ème} degré

Propositions de postes aux lauréats de concours.

Etude des maîtres envoyés par la CNA

5 JUILLET : CAE 1^{er} degré

Suite à la CNA 1^{er} degré, propositions de postes aux lauréats de concours

11 juin 2010 CCMA

Etude des propositions de la CAE et nomination des maîtres

28 mai 2010 : CAE 2^{ème} degré

Etude d'une saisine

Propositions de postes

5 mai 10 : CAE 1^{er} degré

Etude et propositions de postes

29 avril 2010 : CAE 2^{ème} degré

Etude et propositions de postes

31 mars 2010 : CAEC

- Le point sur les ouvertures dans les LP/LT à la rentrée 2010
- Actualisation des demandes d'ouverture pour septembre 2011 en fonction des ouvertures autorisées pour 2010.

3 mars 2010 : CAE

Etude des dossiers venant des autres académies et codification.

4 février 2010

Résultats des votes aux CCMA

	2007	2009	Ecart
CFDT	36,80%	32,80%	- 4%
CFTC	42,82%	37,61%	- 5.21%
CFE CGC	4,45%	5,45%	+ 1%
FO	4,28%	6,36%	+2.08%
Spelc	11,65%	11,57%	- 0.08%
CGT		6,72%	

Tout d'abord un grand merci à tous ceux qui nous ont fait confiance. Grâce à vous, le Synep CFE CGC progresse d'un point avec 5,45% des suffrages exprimés. A chaque rendez vous depuis 2004, nous progressons d'un point.

Nous avons augmenté de 13,9% le nombre de suffrages exprimés par rapport aux CCMA de 2007.

Merci encore.

3 février 2010 : CAE

- Organisation du mouvement de l'emploi pour l'année 2010

Calendrier du mouvement 2010

1 ^{er} mars 2010	Envoi des déclarations de participation au mouvement des maîtres contractuels à titre définitif
15 mars	Publication des services vacants, des pertes d'heures, pertes de contrat pour les CE au rectorat
30 mars	Publication des services vacants ou susceptibles d'être vacants
30 mars au 18 avril 2010	<u>Saisie des vœux des candidats sur internet</u> . Dépôt des candidatures auprès des chefs d'établissement
29 avril 2010	CAE en fonction des vœux des candidats
19 au 26 avril	Saisie des avis des chefs d'établissement
11 juin	CCMA mouvement des contractuels et contrats provisoires
29 au 3 juillet	Publication des services vacants et saisie des vœux par les candidats lauréats de concours
6 juillet	CAE lauréats de concours et CDI
8 juillet	CCMA
25 août	CAE d'ajustement et CAFEP

- Réponse de la CAE concernant les demandes de priorité A1
- Codification des demandes de mutation intra académie
- Codification des demandes de mutation inter-académie

20 Janvier 2010 : CAEC

11 au 17 janvier 2010 : Vote CCMA

N'oubliez pas de retirer le matériel de vote auprès du secrétariat de votre établissement et de poster rapidement votre enveloppe.

Rappel :

- Mettre le bulletin de vote dans la petite enveloppe bleue qui ne comporte aucune inscription
- Mettre cette petite enveloppe dans une autre enveloppe bleue sur laquelle vous indiquerez votre nom et... sans oublier de la signer (même signature que sur la feuille d'émargement) et de **la coller** ;
- Finalement, vous mettrez cette dernière enveloppe bleue dans une grande enveloppe T.

LES VOTES pour les CCMA DOIVENT ETRE ADRESSES PAR VOIE POSTALE UNIQUEMENT
--

13 janvier 10

Mouvement des Maîtres

La circulaire concernant la rentrée prochaine est arrivée dans les établissements

- Demande de temps partiel (sur autorisation, de droit pour raisons familiales ou pour un temps partiel annualisé)
- Demande de congé parental (jusqu'aux 3 ans de l'enfant, par période de 6 mois)

Dossiers de Mutations

Les dossiers de mutations sont à remplir et à adresser au Président de la CAE, avenue Foch, Nancy **Pour le 19 janvier 2010**

N'oubliez pas de joindre toutes les pièces nécessaires, et voici un récapitulatif :

Impératifs familiaux

Rapprochement de conjoint : fournir les 3 pièces demandées

soit	Marié(e)	copie du livret de famille attestation de l'employeur du conjoint (voir document ci-joint) justificatif de domicile
soit	Pacsé(e)	attestation de pacs attestation de l'employeur du conjoint (voir document ci-joint) justificatif de domicile
soit	Couple non marié avec enfant(s) reconnu(s) par les 2 parents copie du livret de famille ou extrait de naissance des enfants attestation de l'employeur du conjoint (voir document ci-joint) justificatif de domicile	

14 décembre CCMA

- Liste d'aptitude
- Tableau d'avancement

1^{er} décembre : dépôt des listes pour les élections CCMA du 28 janvier 2010

25 Novembre 2009 : CAEC

- Analyse des demandes d'ouverture de nouvelles filières pour la rentrée 2011/12
- Etude des demandes d'ouverture de nouvelles sections ou options dans les collèges et les LEG pour la rentrée 2010/11

14 octobre 2009 : CAE 2^{ème} degré

Rapport sur le bilan de la CAE 2008/2009, observations, délibération, vote.

7 octobre 2009 : CAE 1^{er} degré

Bilan du mouvement 2009 à faire remonter à la CNE 1^{er} degré

A l'heure actuelle, il y aurait 6 risques de fermeture de classe en Moselle mais rien n'est certain à cette période de l'année.

7 octobre 2009 : CAEC

- Répartition des responsabilités régionales entre les directeurs diocésains suite au départ de Mme Meyer et à l'arrivée de Mr de Vimal
- Bilan de la rentrée (effectifs, emploi des maîtres/CAE)
- Journée académique du 28 avril 2010

Lorraine Evolution des Effectifs Enseignement catholique Rentrée 09

	R 2009	R 2008	Ecart %
Premier degré	11 865	12 143	-2,29%
Collèges	15 213	15 374	-1,05%
LP	6 121	6 181	-0,97%
LGT	7 396	7 624	-2,99%
Post Bac	1 655	1 581	4,68%
Effectif Total	42 250	42 903	-1,52%

27 août 2009 : CCMA

Suite aux propositions faites par la CAE, nomination des maîtres et les postes non pourvus seront comblés par des DA.

24 août 2009 : CAE

Etude des Contractualisables (CDI 6 ans)

Recommandations faites aux Chefs d' Etablissements de choisir des DA pour compléter les postes non pourvus, parmi ceux qui sont proches d'une titularisation, avant d'en choisir d'autres.

9 juillet : CCMA

7 juillet 2009 : CAE

Etude du retour de la CNA et des lauréats de concours 2009, candidats CNA, CDI, ainsi que les demandes de proposition de priorité A1

3 juillet 2009 : date limite de dépôt de candidatures

29 juin 2009 :

Publication des services vacants ou susceptibles d'être vacants pour les maîtres contractuels à titre provisoire stagiaires lauréats du CAFEP et CAER 2008 et bénéficiaires de la loi du 26 juillet 2005 (CDI) au titre des autres académies relevant de la CNA et pour les lauréats des concours 2009, et pour les maîtres auxiliaires délégués bénéficiaires d'un CDI au titre de 2009. Les chefs d'établissement doivent être informés des candidatures par courrier, joindre la photocopie du contrat avant le 3 juillet 2009.

9 juin CCMD (1^{er} degré) en Moselle

Les propositions faites le 13 mai seront définitives suite à cette CCMD.

9 juin : CCMA

Les candidatures des maîtres sur les postes vacants ou susceptibles d'être vacants faites par internet ont été examinées. Le rectorat va envoyer les nominations.

Urgent : si vous connaissez des irrégularités dans les propositions de postes avec non respect de priorités ou aberrations de tout ordre, contactez nous !

Pour le 20 Mai



Listes d'aptitude dites « d'intégration » pour l'accès exceptionnel des AE, aux échelles de rémunération de Professeur Certifié, de PLP et de Professeurs d'EPS pour l'année 2009 - 2010

I - Conditions de recevabilité

- être au **31 août 2008** classé en échelle de rémunération AE et CEEPS.
- être en fonction au **1^{er} septembre 2009** (les maîtres en CLD ou CLM, congé de maternité ou d'adoption, congé de formation professionnelle peuvent postuler).
- justifier au **1^{er} octobre 2009** de 5 ans de services effectifs d'enseignement ou de documentation en établissement d'enseignement public ou privé sous contrat,
- les candidats à l'échelle de rémunération PLP doivent être en fonction en lycée professionnel privé sous contrat.

En revanche ne seront pas recevables les candidatures de maîtres qui, sauf recul de limite d'âge, atteindraient 65 ans avant le **01.09.2010**, la période probatoire devant être d'une année de services effectifs

II – Barème

- Echelon obtenu **au 31 août 2008 : 10 pts/échelon**
- AE titulaires de la licence ou d'un titre ou diplôme équivalent sanctionnant un cycle d'études d'au moins 3 années (y compris l'ELEPS, l'ENEPFC délivrant le diplôme de monitrice ENEP) : **10 points.**
- AE promus après inspection pédagogique spéciale ou sur proposition de la commission académique de sélection : **30 points.**
- CE titulaires de la licence ou d'un titre ou diplôme équivalent sanctionnant un cycle d'études d'au moins 3 années (y compris l'ILEPS, l'ENEPFC délivrant le diplôme de monitrice ENEP) : **40 points.**
- AE issus des MA II en EPS (intégrés dans le cadre du décret n° 91- 203 du 25 février 1991) : **10**

En application de l'article R 914-68 du code de l'éducation, les AE et CE des disciplines autres que l'EPS qui avaient un contrat définitif en LP au 30 juin 2008 peuvent postuler à l'intégration en PLP. Ils ne peuvent présenter leur candidature au titre de la même année scolaire à l'intégration en certifié

5 MAI 2009 : CAE

Lecture de la lettre de l'intersyndicale des syndicats de Maîtres interpellant le Président sur la difficulté du mouvement pour des raisons de calendrier, de manque de documents de travail etc...

Suite de l'étude des propositions de postes non pourvus .

8 avril 2009

Michel Leroy, recteur de l'académie de Nancy-Metz, est nommé recteur d'académie, directeur général du Cned (Centre national d'enseignement à distance). Il est remplacé par Jean-Jacques Pollet, recteur de l'académie de Rouen.

2 AVRIL 2009 : CAE

Propositions de postes aux pertes d'emploi et pertes d'heures ainsi que mutations dans l'académie. La fermeture de St Jo Laxou a quasiment bloqué toutes les mutations.

Les maîtres doivent postuler sur les postes et peuvent faire 10 demandes.

13 MARS 2009

Les informations concernant le mouvement sont disponibles sur le site de l'académie :

<http://www.ac-nancy-metz.fr/mouvpriv/>

11 MARS 2009 : CAE :

Etude des dossiers venant des autres académies et codification.

Avant de commencer l'étude des dossiers venant des autres académies et codification, le président de la CAE, Monsieur FAUX donne les dernières nouvelles concernant le mouvement.

Il précise que suite à la DHG, nous devons rendre 61 postes devant élèves et 4 postes de remplaçants soit 1100 heures. De plus il y a obligation d'appliquer un volume de HSA égal à celui de l'année dernière, soit environ 8%.

65 dossiers de demandes de retraite sont parvenus mais 62 seront utilisables pour attribuer des postes.

La fermeture de Saint Joseph, Laxou, entraîne bien sûr, un nombre de reclassement important ; si les enseignants d'enseignement général retrouveront un poste en Lorraine, ceux d'enseignement technique, suivant les matières, devront se reconverter si aucun poste n'est disponible.

Ensuite ce fut la codification d'une trentaine de dossiers venant des autres académies.

11 mars 2009 : CAEC

Ordre du jour :

- Préparation de la rentrée 2009/10 (ouvertures/fermetures. Moyens d'enseignement)
- les relations avec le Conseil Régional (forfait « matériel » et forfait « TOS » ; subventions pour matériel pédagogique ; suivi du PPI..)
- accompagnement éducatif en collège

Un BO "spécial" sur la rénovation de la voie professionnelle

Un [Bulletin officiel](#) de l'Éducation nationale "spécial" a été publié **le 19 février 2009**, consacré à la "rénovation de la voie professionnelle". On y trouve:

- la [circulaire](#) sur la mise en oeuvre de la rénovation de la voie professionnelle à la rentrée 2009;
- le [décret](#) sur l'organisation de la voie professionnelle;
- le [décret](#) sur le baccalauréat professionnel;
- le [décret](#) sur le BEP;
- le [décret](#) sur le CAP;
- l'[arrêté](#) sur l'épreuve de contrôle de l'examen du baccalauréat professionnel;
- la [note de service](#) sur l'organisation de l'épreuve de contrôle pour le baccalauréat professionnel;
- l'[arrêté](#) sur les voies d'orientation;
- l'[arrêté](#) sur les champs professionnels;
- l'[arrêté](#) sur les enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel.

Sont également disponibles les programmes d'enseignement:

- d'[arts appliqués et cultures artistiques](#) pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel;
- d'[économie - gestion](#) pour les classes préparatoires aux baccalauréats professionnels du secteur de la production;
- d'[éducation physique et sportive](#) pour les classes préparatoires au CAP et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel;
- de [français](#) pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel;
- de [l'histoire - géographie - éducation civique](#) pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel;
- de [langues vivantes étrangères](#) pour les classes préparatoires au CAP et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel;
- de [mathématiques et de sciences physiques et chimiques](#) pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel;
- de [Prévention Santé Environnement](#) pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel.

4 février 2009 : CAE

Etude des demandes de mutation intra-académie et inter-académie pour codification.

Calendrier pour le Mouvement 2008/2009.

Présentation Power Point des nouvelles démarches pour postuler sur un poste entre le **3 avril et le 21 avril**. Attention il faut demander dès à présent **votre NUMEN pour postuler en ligne**. Vous pourrez faire 10 choix.

3 février 2009

Envoi de la dotation provisoire aux établissements

21 janvier 2009

Retour des dossiers de demandes de mutations

Avant le 19 Janvier 2009

Mouvement de l'Emploi du 2nd degré (enseignants sous contrat) :

Les demandes de mutation ou de ré emploi (intra et inter académiques) des maîtres ayant un contrat définitif ou de premier emploi en contrat définitif des maîtres ayant un contrat provisoire devront être acheminées **vers la CAE**. Les dossiers sont à remettre à votre chef d'établissement ou envoyés directement en courrier AR selon le cas.

Les délégués auxiliaires ne sont pas concernés

Meilleurs vœux pour vous et vos proches. Que cette année vous apporte bonheur et santé, malgré le climat morose.

12 Novembre 2008 : CAEC

L'information la plus grave et la plus importante est **la fermeture de Saint Joseph – Laxou** à la rentrée prochaine. Cet établissement qui fut un élément phare pour Nancy se voit contraint de fermer ses portes pour différentes raisons dont le manque d'élèves. Notre région est sinistrée en matière de population et d'emplois. Depuis la fermeture de Ste Chrétienne - Metz, chaque année voit de nouvelles fermetures en matière d'établissement scolaire. L'avenir est donc bien préoccupant dans notre région.

8 Octobre 2008 : CAE

- Tout d'abord il a été constaté une baisse de 1120 élèves pour les 4 départements ce qui entraînera une perte de postes pour la prochaine rentrée. Il faut donc s'attendre à une limitation de postes aux concours. Ces baisses sont proportionnelles à celles de l'enseignement public.
- Réunion bilan du mouvement 2007 – 2008 : 378 personnes ont participé au mouvement et 248 ont eu satisfaction.
- Les fiches « bilan » ont été complétées et seront renvoyées à la CNE pour analyse avec celles des autres CAE.

N'oubliez pas de consulter les panneaux administratifs dans vos établissements car le rectorat vient d'envoyer les tableaux pour les différents avancements.

2 Octobre 2008 : CNE

Elaboration des documents envoyés aux différentes CAE pour pouvoir dresser un bilan du mouvement.

29 août 2008: CCMA

Confirmation des nominations des maîtres suite à la CAE ; les postes restés vacants sont proposés aux D.A.

22 août 2008: CAE

Cette CAE a permis de donner les concernant les propositions de postes des lauréats CAER et de donner les précisions concernant les situations qui étaient encore imprécises en juillet.

3 Juillet 2008: CAE

Vérification des dernières propositions de postes et placement provisoire des maîtres catégorie F3 (susceptibles d'avoir un CDI)

2 Juillet 2008 : C.I.R.P.P. Alsace Lorraine (Commissions Interrégionales Paritaires de Prévoyance d'Alsace et de Lorraine)

Informations sur la situation au national

Temps de travail informel avec la CAIRPSA-CARPRECA

26 Juin 2008 : CNA (Commission Nationale d'Affectation)

19 Juin 2008 : CNE

Cette réunion de la Commission Nationale de l'Emploi a pour objet principal :

- L'adoption définitive du tableau des interprétations
- L'examen des projets de lettres et imprimés pour le mouvement 2009

10 Juin 2008: CCMA

3 Juin 2008: CAE

Etude des postes restés vacants et propositions pour les maîtres ayant un contrat définitif ayant les classifications A et B

26 Mai : CAE

Lecture des services et des maîtres retenus sur ceux ci

22 Mai : Réunion d'harmonisation des Chefs d'Etablissement

20 Mai :

Consultez les panneaux de vos salles du personnel car il y a des informations concernant les demandes d'aptitude à l'échelle de rémunération d'AECE, de Certifiés, d'Agrégés etc à faire pour la fin du mois ou suivant la demande, début juin.

7 Mai : LIMITE des ENVOIS DE DOSSIER de MUTATION

6 Mai CAEC

Le CAEC s'est réuni à Metz. Monsieur Maire, Président du CAEC, a présenté les avis du CODIEC pour la rentrée de septembre 2009 concernant les LP et LT.

Lors d'une réunion avec Monsieur le Recteur le 18 mars dernier, trois dossiers ont été ré-examinés suite au refus de l'ouverture de ces demandes pour la prochaine rentrée.

Il s'agit :

- Lycée La Providence à Dieuze qui demande l'ouverture d'une 1^{ère} année de BEP « Carrières sanitaires et sociales »
- Lycée Ste Jeanne d'Arc à Commercy pour l'ouverture d'une 1^{ère} année de Bac Pro 2 ans « Sécurité prévention »
- Lycée Charles de Foucauld à Nancy pour l'ouverture du BTS SP3S.

Ces ouvertures, si elles sont accordées, ne se feront que pour la rentrée suivante.

10 Avril 2008 CAE (Commission Nationale de l'Emploi)

Etude du mouvement 2008

Tous les enseignants de Cuvry et du Val d'Ajol ont pu être reclassés ainsi que la plupart des enseignants de Richemont. Pour la première fois les Chefs d'établissement ont dû utiliser l'aide au mouvement du rectorat que notre académie était la dernière à ne pas utiliser. De ce fait tous les postes ont été répertoriés par le rectorat et numérotés. La notion d'ensemble scolaire n'existant pas dans le public, tous les postes ont été répertoriés en séparant les emplois « collège » de ceux du « lycée ».

2 Avril 2008 : CNE

La réunion de la CNE a permis la conclusion du travail de modification de l'Accord National Professionnel sur l'Organisation de l'Emploi des Maîtres des Etablissements Catholiques d'Enseignement du Second Degré ainsi que le classement des interprétations de cet accord.

Ces accords sont à publication et seront à la signature fin avril.

Congé de formation professionnelle des personnels du second degré des établissements privés pour l'année scolaire - : 2008-2009.

Références :

- Décret n° 85-607 du 14 juin 1985 modifié relatif à la formation professionnelle.
- Décret n° 96-1104 du 11 décembre 1996 relatif au calcul de l'indemnité forfaitaire mensuelle des bénéficiaires de congés de formation professionnelle.

En application du titre III du décret n°85-607 du 14 juin 1985 modifié, les enseignants peuvent demander à bénéficier d'un congé pour suivre des actions en vue de leur formation personnelle.

Les actions choisies doivent avoir reçu l'agrément de l'Etat (arrêté du 23 juillet 1981). Cet agrément n'est pas requis lorsque l'action est organisée par un établissement public.

Le temps passé en congé de formation est pris en compte dans l'ancienneté générale des services.

Les congés de formation sont accordés dans la limite des crédits disponibles après consultation de la Commission Consultative Mixte Académique (CCMA).

Les maîtres contractuels titulaires d'un contrat provisoire ou définitif doivent être en position d'activité et avoir accompli au moins trois années de services effectifs.

Les intéressés perçoivent pendant la durée du congé une indemnité mensuelle forfaitaire égale à 85% du traitement brut et de l'indemnité de résidence afférents à l'indice qu'ils détenaient au moment de leur mise en congé (indice brut plafonné à 651 soit indice net majoré 543). La durée de versement de cette indemnité est limitée à 12 mois.

L'Etat rémunère uniquement les maîtres pendant leur congé de formation et n'assure pas la prise en charge financière des formations...

27 Mars 2008

Reçu circulaire du Recteur de notre académie concernant le Bac Professionnel en 3 ans pour expliquer les objectifs de cette réforme et donner des informations pour l'accompagnement pédagogique des équipes pour chaque discipline d'enseignement général ou filière professionnelle.

25 Mars 2008

Petit « Pense bête » :

- Pensez au personnel AES et d'éducation concernant la coïncidence du 1^{er} mai avec le jeudi de l'Ascension ! D'après la convention collective les jours fériés sont chômés et payés. Il faut que le comité d'entreprise soit consulté à ce sujet.

13 MARS 2008 CAE (Commission Nationale de l'Emploi)

Etudes des dossiers en provenance des autres académies afin de les codifier.

Quelques nouvelles :

Les vacances furent fructueuses : Toutes les personnes contactées par téléphone et par mail dans les différentes académies ont accepté de représenter notre syndicat soit dans les CAE soit dans les commissions de suivie des caisses de prévoyance. Merci à eux.

6 Mars CNE

Poursuite du toilettage des accords nationaux pour l'Emploi des Maîtres. Il est rappeler que les HSA ne peuvent pas toucher les postes des contractuels.
Ces accords seront à signer début avril

5 MARS 2008 CAEC

Point sur la rentrée de septembre 2008

Depuis le 14 février, les Chefs d'Etablissement ont eu connaissance des ouvertures ou des refus d'ouvertures de section. Lorread se voit accorder 18h supplémentaires et des moyens supplémentaires ont été également donnés aux deux UPI.

Il semblerait que le passage du Bac Pro en 3 ans ait facilité l'ouverture de sections tout en aidant la restructuration des établissements. Néanmoins, Monsieur Maire a demandé un rendez-vous au Recteur afin d'étudier d'autres ouvertures en particulier, le Bac Pro Sécurité à Commercy et il devrait le rencontrer le 18 mars prochain.

Concernant le reclassement des professeurs en perte de contrat suite à la fermeture des établissements de la région messine, il semblerait qu'il n'y ait aucune difficulté importante dans la mesure où il y aurait des postes vacants.

Préparation de la rentrée de septembre 2009

Les demandes refusées cette année seront largement maintenues mais il faudra également s'inquiéter de l'ouverture de CAP pour les élèves qui souhaitent s'arrêter au bout de 2 ans.

La prochaine réunion se tiendra le 6 mai à 18H

13 FEVRIER 2008 CAE (Commission Nationale de l'Emploi)

1) Monsieur FAUX rappelle le nombre de suppressions de postes pour la rentrée 2008 :

- 31 ETP devant élèves soit un total de 600,78 h
- 4 postes en moyen de remplacement
- 9 postes en moyen de remplacement transformés en HSA

Nous avons 6,11 % HSA dans notre académie correspondant à la moyenne nationale ce qui limite à 31 suppressions de postes.

En revanche la fermeture des 3 établissements pour la rentrée 2008 ne facilitera pas les mutations pour convenance personnelle entre autres.

- Collège Saint Vincent de Paul, Cuvry : 24 enseignants concernés dont 22 titulaires, 2 délégués rectoraux. Cela représente 17 contrats et 5 pertes d'heures.
- LP Marcel Legros : concerne 8 enseignants dont 4 agréments définitifs et 4 délégués d'auxiliaires.
- Collège privé St Charles : concerne 11 enseignants dont 7 titulaires, 4 DA soit 8 temps complets et 3 pertes d'heures.

2) Etudes des demandes de mutations inter et intra académiques.

Après la réunion générale de la CAE, les membres se réunissent en commissions pour étudier les demandes de mutations inter (80 dossiers) et intra académiques (environ 180 dossiers) afin d'attribuer le classement B5 ou B6.

10 JANVIER 2008 **CAEC**

Monsieur Maire avait demandé cette réunion pour nous tenir au courant des « nouveautés » suite à la réunion des présidents à Paris ; l'Enseignement Catholique demande massivement le secteur tertiaire en 3 ans alors que l'Enseignement Public freine.

A cette réunion il a été rappelé que la mise en place des Bacs Pros en 3 ans est expérimentale en septembre 2008, mais il apparaît que certains rectorats imposent l'implantation de ces bacs, ce qui est illégale.